



LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

BULLETIN SEMESTRIEL • N° 004 • Mars 2024



SOMMAIRE

EDITORIAL	3
VIE DE L'INSTITUTION	4
▶ Audience accordée à son excellence, monsieur l'ambassadeur du royaume du Maroc au Mali	4
▶ Audience accordée à son excellence, madame l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Mali	5
▶ Cérémonie de présentation des vœux des collaborateurs à Madame le Médiateur de la République	6
▶ Remise de décorations aux Collaborateurs de Madame le Médiateur de la République	7
▶ Cérémonie de présentation de vœux des Présidents des Autorités Administratives Indépendantes à Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat	9
SPECIAL 8 MARS	12
▶ Cérémonie de remise du prix « Super BAROMETRE » à Madame le Médiateur de la République	12
▶ Message de Madame SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes	14
▶ Rencontre de Madame le Médiateur de la République avec ses Collaboratrices du Siège	15
▶ Conférence-débat organisée par l'Office Central de Lutte contre la Corruption et l'Enrichissement Illicite (OCLEI) en marge de la Journée Internationale des Droits des Femmes	16
DOSSIER : 27^{ème} SESSION DE L'ESPACE D'INTERPELLATION DEMOCRATIQUE (E.I.D)	17
▶ Travaux de dépouillement des dossiers de la 27 ^{ème} Session	17
▶ Tenue de la 27 ^{ème} Session de l'espace d'interpellation démocratique (E.I.D)	19
▶ Présentation des Membres du Jury d'Honneur	20
▶ Discours d'ouverture de Madame le Médiateur de la République	24
▶ Contributions des Organisations de la Société civile	25
▶ Lecture des interpellations	28
▶ Réponses des ministres interpellés	28
▶ Lecture des recommandations du Jury d'Honneur de la 27 ^{ème} Session de l'E.I.D	30
▶ Allocution du Président du Jury d'Honneur	31
▶ Discours de clôture du Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, Représentant Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement	32
▶ La 27 ^{ème} Session de l'E.I.D en images	34
COOPERATION	42
▶ Conférence internationale de Russie	42
▶ Réunion de concertation relative aux sujets d'intérêt commun de l'AMP-UEMOA	46
▶ Webinaire international des Ombudsmans et Médiateurs	47
ECHOS DES DELEGATIONS TERRITORIALES	49
▶ Journées de dialogue inter et intracommunautaire dans la commune rurale de Alafia	49
▶ Rencontre du Délégué Territorial de Tombouctou avec le Président de la Fédération Régionale des Associations de Santé Communautaire (FERASCOM) de Tombouctou	49
▶ Cérémonie de remise de chèque par le Délégué territorial de Gao à la veuve Aïssa TOURE	50
CONSTRUCTION CITOYENNE	51
▶ Cérémonie de montée des couleurs (vert, or, rouge) à l'occasion de la Journée nationale de Promotion du Drapeau, le 21 Septembre 2023	51



LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

BULLETIN SEMESTRIEL • N° 004 • MARS 2024

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Amadou ROUAMBA, Secrétaire général des Services du Médiateur de la République

COORDINATEUR : Badra Ali SANGARE, Conseiller chargé de la Communication et des Relations publiques

COMITÉ DE RÉDACTION :

Badra Ali SANGARE, Conseiller chargé de la Communication et des Relations publiques

Sambou MANGANE, Conseiller spécial

Salif DIALLO, Directeur de Cabinet

Amadou DIALLO, Secrétaire permanent de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D)

Ahmadou Demba DIALLO, Conseiller aux Relations Extérieures et à la Coopération Internationale

Madame CAMARA Ramata TAMBADOU, Chargée de mission

Réalisation : Services du Médiateur de la République

ISBN : 978-99952-73-21-7



Madame SANOGO Aminata MALLE
Le Médiateur de la République

Chers lecteurs,

Au cours de l'année 2023, le Médiateur de la République, conscient de son rôle crucial dans la consolidation de l'Etat de droit et la promotion de la bonne gouvernance a accordé une oreille attentive aux préoccupations des citoyens.

En effet, les Services de l'Institution ont accueilli, écouté et orienté six mille soixante-quatorze (6 074) usagers à Bamako et au niveau des Délégations territoriales ; reçu deux cent quarante (240) dossiers de réclamation dont cent cinquante-trois (153) ont été entièrement traités et quatre-vingt-sept (87) en cours de traitement ; enregistré un nombre record de cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599) dossiers d'interpellation dont vingt-deux (22) de nos compatriotes établis à l'extérieur du territoire national.

L'autre fait marquant de l'année 2023, est la bonne organisation de la 27^{ème} Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D), tenue le 10 décembre 2023 au Centre International de Conférence (C.I.C.B) de Bamako.

Ces résultats sont le fruit de la bonne collaboration entre les Services du Médiateur de la République et ses différents partenaires d'une part et des activités

d'information et de sensibilisation organisées à l'endroit de la population d'autre part.

C'est aussi le témoignage de l'intérêt que les citoyens portent à l'action du Médiateur de la République.

Le présent bulletin est une compilation des activités menées au cours de la période allant d'octobre 2023 à mars 2024, notamment les audiences accordées aux personnalités, les participations aux rencontres sur les plans national et international.

Dans ce numéro, nous avons tenu à mettre en exergue, une action phare, en date du 21 septembre 2023 dans le cadre de la construction citoyenne qui n'avait pas été publiée dans le dernier bulletin.

En parcourant les pages de ce bulletin, nous espérons que vous serez édifiés sur le rôle que joue le Médiateur de la République dans l'amélioration des relations entre l'Administration et les usagers des services publics, ainsi que dans la protection et la promotion des droits et libertés des citoyens.

Enfin, l'occasion m'est opportune pour réitérer mes remerciements aux membres du Comité de rédaction.

Bon mois de Ramadan à Toutes et à Tous.

AUDIENCE ACCORDEE A SON EXCELLENCE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR DU ROYAUME DU MAROC AU MALI

Le Médiateur de la République, Madame SANOGO Aminata MALLE, a reçu en audience, le mardi 13 février 2024, S.E.M Driss ISBAYENE, Ambassadeur du Royaume du Maroc en République du Mali.



Madame le Médiateur de la République et S.E.M l'Ambassadeur du Royaume du Maroc au Mali

Avant d'aborder l'objet de sa visite, l'Ambassadeur a d'abord rappelé la coopération riche et séculaire existant entre les deux pays qui se traduit par l'intervention du Royaume chérifien au Mali, grâce au leadership de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, dans plusieurs domaines d'activités notamment, l'économie, la formation et la santé.

Il a par ailleurs, remercié Madame le Médiateur de la République de lui avoir accordé cette audience et a affirmé son adhésion aux nouvelles orientations prises par les Autorités de la Transition concernant la souveraineté et la défense de l'intégrité territoriale du Mali.

L'objet de cette visite de courtoisie à Madame le Médiateur de la République, était de solliciter son soutien à la candidature de son homologue du Royaume du Maroc au poste de Vice-président de l'Institut International de l'Ombudsman, en prélude au renouvellement par vote, de l'instance dirigeante qui regroupe les Institutions de médiation de plus de 250 pays à travers le monde.

Madame le Médiateur de la République pour sa part, s'est réjouie de cette visite avant de rappeler les bonnes relations de coopération multiforme entre les deux pays ainsi que la remarquable contribution du Royaume du Maroc à l'adoption de la Résolution de l'Organisation des Nations unies sur le rôle des Institutions d'Ombudsman et de Médiateurs dans la promotion et la protection des Droits de l'Homme.

Elle a par ailleurs, saisi cette occasion pour remercier Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur du Royaume du Maroc pour cette marque de confiance et lui a réitéré son engagement en faveur du soutien de ladite candidature.

A titre de rappel, Madame le Médiateur de la République du Mali et son homologue du Royaume du Maroc sont tous deux membres de l'Association des Ombudsmans des Médiateurs de la Francophonie et de l'Institut International de l'Ombudsman.

AUDIENCE ACCORDEE A SON EXCELLENCE, MADAME L'AMBASSADRICE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU MALI

Le mardi 5 décembre 2023, le Médiateur de la République, Madame SANOGO Aminata MALLE a reçu en audience Son Excellence Madame l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Mali, Madame Rachna KORHONEN, accompagnée de Madame Faith FUGAR, Attachée politique et de Monsieur Amadou BOCOUM spécialiste en politique.



Remise du Rapport annuel 2022 et des Bulletins semestriels à Son Excellence, Madame l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Mali

Au cours de leurs échanges, les deux personnalités ont évoqué des sujets d'intérêts communs et envisagé des pistes éventuelles de partenariat entre les Services du Médiateur de la République et ceux de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Al'issue de cette audience, Madame le Médiateur de la République a saisi cette occasion pour remettre à Son Excellence, Madame l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, une documentation relative à l'Institution.



CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX DES COLLABORATEURS A MADAME LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

La salle de Conférence des Services du Médiateur de la République a abrité le 3 janvier 2024, la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an du personnel à Madame le Médiateur de la République.



Le Secrétaire général des Services du Médiateur de la République, Monsieur Amadou ROUAMBA présentant ses vœux à Madame le Médiateur de la République

La cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive, a été marquée par les interventions du Secrétaire général et du Médiateur de la République.

Dans son allocution, le Secrétaire général des Services du Médiateur de la République, Monsieur Amadou ROUAMBA a, au nom de l'ensemble des Collaborateurs, adressé à **Madame SANOGO Aminata MALLE**, Médiateur de la République ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Après avoir remercié Madame le Médiateur de la République pour les actions multiformes destinées à mettre les Collaborateurs dans les meilleures conditions de travail, le Secrétaire général a salué

son leadership qui a permis la réalisation des activités programmées durant l'année écoulée.

Avant de conclure son propos, il a réitéré à Madame le Médiateur de la République l'engagement et la détermination des Collaborateurs à relever les défis futurs.

L'occasion était opportune pour Madame le Médiateur de la République de faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année écoulée, de recenser les défis majeurs à relever et d'envisager les perspectives qui permettront d'améliorer le fonctionnement de l'Institution.

Elle a profité de cette occasion pour remercier les Correspondants du Médiateur de la République,

les représentants des départements ministériels et ceux des Organisations de la Société civile pour leur bonne collaboration et leur diligence dans le traitement des dossiers.

Le Médiateur de la République a aussi salué le travail remarquable de l'ensemble des Services de l'Institution pour le respect du chronogramme des activités, l'abnégation et le suivi de la mise en

œuvre des recommandations du Jury d'Honneur de la 26^{ème} Session.

Mettant un accent particulier sur l'esprit d'équipe et la mobilisation de l'ensemble du personnel du Siège et des Délégations territoriales pour la réussite de l'E.I.D, Madame le Médiateur de la République a exhorté ses Collaborateurs à redoubler d'ardeur pour le bon accomplissement des missions et l'atteinte des objectifs.

REMISE DE DECORATIONS AUX COLLABORATEURS DE MADAME LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Le mercredi 7 février 2024, la salle de Conférence des Services du Médiateur de la République a abrité la cérémonie de remise solennelle de décorations aux récipiendaires au titre de l'année 2023.



Madame le Médiateur de la République en compagnie des récipiendaires du grade de Chevalier

Cette cérémonie était présidée par **Madame SANOGO Aminata MALLE** accompagnée pour la circonstance du Grand Chancelier des Ordres Nationaux du Mali, le Général de Brigade(er) Amadou Sagafourou GUEYE, du Secrétaire général, Monsieur Amadou ROUAMBA et du Directeur de Cabinet, Monsieur Salif DIALLO, du Conseiller spécial, Monsieur Sambou MANGANE.

Pour le contingent de l'année 2023, huit (8) des Collaborateurs de Madame le Médiateur de la République ont été décorés, dont trois (3) au grade

de Chevalier de l'Ordre National et cinq (5) à celui du Mérite National avec Effigie « Lion Debout » par les plus hautes Autorités.

Les insignes de la médaille de Chevalier de l'Ordre National ont été remis par Madame le Médiateur de la République à messieurs :

- ▶ Amadou Belly GUISSÉ, Délégué territorial du Médiateur de la République à Koulikoro ;
- ▶ Amadou DIALLO, Secrétaire permanent de l'Espace d'Interpellation Démocratique ;

- ▶ Gibrilla ALMATAR, Délégué territorial du Médiateur de la République à Gao.

Les distinctions du Mérite National avec Effigie « Lion Debout » ont été remises par le Grand Chancelier des Ordres Nationaux à **Madame** et messieurs :

- ▶ **KEITA Nèné TOURE**, Chef du Secrétariat particulier du Médiateur de la République ;
- ▶ Bocar TEGUETE, Chef de la Division Organisation de l'Espace d'Interpellation Démocratique ;
- ▶ Alpha Baber CISSE, Chargé du Site Web du Médiateur de la République ;
- ▶ Ousmane MARIKO, Chauffeur au Service des Finances et du Matériel ;
- ▶ Oumar SYLLA, Reprographe au Bureau du Courrier, de l'Accueil et de l'Orientation des Usagers.

Le Porte-parole des récipiendaires, Monsieur Gibrilla ALMATAR, a adressé des remerciements

aux plus hautes Autorités, à Madame le Médiateur de la République et au Grand Chancelier des Ordres Nationaux du Mali.

Selon lui, cette marque d'appréciation de leurs efforts, les reconforte et les incite à œuvrer davantage pour la bonne marche de l'Institution. Il a ensuite donné l'assurance à Madame le Médiateur de la République, au nom des récipiendaires de travailler avec plus de dévouement, de loyauté, d'efficacité mais aussi de rigueur et d'honnêteté.

Madame le Médiateur de la République dans son intervention a exprimé toute sa gratitude à Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Grand Maître des Ordres nationaux pour cette marque de reconnaissance renouvelée à l'Institution par la distinction de huit (8) de ses Collaborateurs.

Après avoir félicité les récipiendaires, elle les a exhortés à être des exemples à suivre par les autres Collaborateurs.



Madame le Médiateur de la République avec le Secrétaire général, le Directeur de Cabinet, le Conseiller spécial et les heureux récipiendaires

CEREMONIE DE PRESENTATION DE VŒUX DES PRESIDENTS DES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT

Le Président de la Transition, Chef de l'État Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA, a reçu le jeudi 29 février 2024, au Palais de Koulouba, les vœux du Nouvel An 2024 des Autorités Administratives Indépendantes.



Madame SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République adressant ses vœux de Nouvel An à S.E.M le Président de la Transition, Chef de l'Etat

La cérémonie a enregistré la présence du Premier ministre, le Docteur Choguel Kokalla MAIGA, des Présidents des Institutions de la République, des Responsables des Autorités Administratives Indépendantes, ainsi que des membres du Gouvernement et du Cabinet du Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Dans son intervention, **Madame SANOGO Aminata MALLE**, porte-parole des Autorités Administratives Indépendantes a réitéré ses sincères félicitations aux plus hautes Autorités pour les différentes initiatives qui permettront sûrement de tracer les sillons du Mali Kura et de doter ainsi notre pays d'Institutions démocratiques, fortes et crédibles.

Elle a rappelé les réalisations majeures de l'année 2023, notamment :

- ▶ la création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (**AIGE**) par la Loi N°2022-019 du 24 juin 2022 ;
- ▶ l'adoption d'un nouveau Code minier en août 2023 ;
- ▶ la mise à jour et la réception en mai 2023, de la première carte administrative du Mali, des cartes des dix-neuf (19) régions et du District de Bamako ;
- ▶ la création de l'Alliance des Etats du Sahel (**AES**) à Bamako, le **16 septembre 2023**, regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Sur le même registre, Madame le Médiateur de la République a également dressé le bilan des activités menées par les Autorités Administratives Indépendantes en 2023.

Ainsi, dans le domaine de la protection et de la promotion des Droits de l'Homme, les Services du Médiateur de la République ont accueilli, écouté et orienté six mille soixante-quatorze (**6 074**) usagers à Bamako et au niveau des Délégations territoriales.

De janvier à décembre 2023, les Services du Médiateur de la République ont reçu deux-cent-quarante (**240**) dossiers de réclamation dont cent cinquante-trois (**153**) ont été entièrement traités et quatre-vingt-sept (**87**) en cours de traitement.

Pour ce qui concerne la 27^{ème} Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D), le Secrétariat permanent a réceptionné cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (**599**) dossiers.

Par ailleurs, au niveau national, le Médiateur de la République a organisé au cours de l'année 2023 des ateliers, séminaires et une Journée d'information et de sensibilisation à l'endroit des Forces de Défense et de Sécurité sur le rôle, les missions et modalités de saisine de l'Institution.

Sur le plan international, Madame le Médiateur de la République a aussi participé aux rencontres internationales suivantes :

- ▶ la Conférence internationale des Ombudsmans du **11 au 12 janvier 2023** à Ankara en République de Türkiye ;
- ▶ la Célébration du 20^{ème} anniversaire de l'Institution du Médiateur du Royaume du Maroc le **28 février 2023** à Rabat ;
- ▶ Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association des Médiateurs des pays membres de l'UEMOA du **26 au 30 mars 2023**, à Lomé ;
- ▶ 7^{ème} Conférence internationale scientifique et pratique sur les « Problèmes de protection des Droits de l'Homme : partage des meilleures pratiques des Médiateurs » du **16 au 20 octobre 2023** à Moscou.



Les Collaborateurs du Médiateur de la République



Les Collaborateurs du Médiateur de la République



Les membres du Gouvernement



Les membres du Gouvernement



Les Collaborateurs du Médiateur de la République



Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat



Docteur Choguel Kokalla MAIGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement

Avant de conclure son intervention, **Madame SANOGO** a rendu un vibrant hommage à nos dignes et valeureuses Forces Armées maliennes qui, le 14 novembre 2023, ont restauré notre dignité par la reconquête héroïque de la ville de Kidal.

Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat s'adressant à ses hôtes, a invité les Institutions

de la République et les Autorités Administratives Indépendantes à jouer pleinement leur rôle.

Évoquant le retrait des États de l'Alliance des États du Sahel (**AES**) de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**), le Président de la Transition, Chef de l'Etat soulignera qu'il s'agit d'une nouvelle ère marquée par l'émergence d'une véritable conscience patriotique face à l'influence étrangère.

CEREMONIE DE REMISE DU PRIX « SUPER BAROMÈTRE » A MADAME LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le jeudi 7 mars 2024, la salle de Conférence des Services du Médiateur de la République a abrité la cérémonie de remise de la distinction « Super BAROMÈTRE » à Madame SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République.



Remise du Prix « Super BAROMÈTRE » à Madame le Médiateur de la République par le Coordonnateur du BAROMÈTRE, Monsieur Cheick Oumar SOUMANO

Pour rappel, le BAROMETRE est un instrument de veille citoyenne mis en place par l'Organisation des Jeunes Patrons (OJEP) en avril 2019. Il a pour but de magnifier les actions pertinentes des acteurs de développement et celles des membres du Gouvernement.

Dans le cadre de la poursuite de ses activités, l'équipe du BAROMETRE a organisé en marge de la célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le « Spécial 8 mars » pour distinguer les femmes qui ont marqué de leur empreinte la vie de la Nation, devenant ainsi des sources d'inspiration pour la nouvelle génération.

Après une distinction reçue en 2023, le travail acharné de **Madame SANOGO Aminata MALLE** lui a été une fois de plus reconnu à travers la remise du prix « Super BAROMETRE ».

Monsieur Cheick Oumar SOUMANO, Coordonnateur du BAROMETRE est, dans son intervention, revenu sur les objectifs visés ainsi que les critères de sélection des récipiendaires. Il a également saisi l'occasion pour faire une brève présentation du BAROMETRE.

Madame le Médiateur de la République a, dans son propos, adressé ses plus sincères remerciements pour le choix porté sur sa personne et exprimé sa profonde gratitude aux membres du Jury et à l'équipe du BAROMETRE. Elle a dédié cette distinction honorifique à toutes les femmes de l'Institution.

Selon elle, cette considération et marque de reconnaissance par BAROMETRE lui donnent encore plus de courage pour le chemin qui lui reste à parcourir, aussi bien dans sa vie professionnelle que privée.



Madame le Médiateur de la République entourée de l'équipe du BAROMETRE et de ses Collaborateurs



Cocktail offert aux invités

Lisez et faites Lire

LE BULLETIN SEMESTRIEL

DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

MESSAGE DE MADAME SANOGO AMINATA MALLE, MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE, A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le Mali célèbre demain la Journée internationale des Droits des Femmes. Cette journée placée sous le thème : « **La représentativité des femmes à la vie publique : défis, enjeux et perspectives** » trouve son ancrage dans le thème international : « **Investir en faveur des femmes, accélérer le rythme** ».

C'est donc une invitation à accélérer les actions, à joindre de plus en plus d'actes à la parole. En d'autres termes, rompre avec les déclarations d'intentions et passer à des actions concrètes en vue de l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles.

Le thème national de cette année, nous interpelle toutes et tous à accentuer nos efforts en vue de faciliter l'inclusion des femmes et leur représentativité à grande échelle dans la vie publique.

Cette représentativité, est d'autant plus d'actualité et pertinente, qu'elle met en avant la place et le rôle que peut jouer la femme malienne dans la refondation de l'Etat, dans un pays qui depuis plus d'une décennie, lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

En cette Journée internationale des Droits des femmes, je pense à toutes les femmes du monde entier et à celles du Mali en particulier qui luttent pour leurs droits et leur bien-être.

Je salue leur engagement dans la lutte pour un monde plus juste et plus égalitaire, un monde où les femmes seront traitées avec dignité et respect.

Cependant, force est de constater que bien que des résultats et progrès considérables aient été obtenus, ceux-ci sont constamment remis en cause et des disparités de situation dont les femmes sont victimes dans leur environnement quotidien subsistent.

En conséquence, sachant que les droits des femmes constituent indéniablement un chemin sûr vers des sociétés équitables, pacifiques et prospères, nous devons nous mobiliser davantage pour promouvoir leur participation à la vie politique, économique et sociale en tant qu'actrices de changement.

Agissons pour qu'il y ait aussi plus de femmes toujours dans les sphères de décision. Ainsi elles pourront initier et faciliter la mise en œuvre de plans et programmes d'investissements porteurs pour la prise en compte de leurs préoccupations et les besoins de toute la société.

Main dans la main, mobilisons-nous donc pour que les Femmes soient plus présentes dans la gouvernance et qu'elles s'impliquent davantage dans le processus de paix.

ENGAGEONS-NOUS et essayons chacune à son niveau de faire avancer graduellement les Droits des femmes.

Bonne fête du 8 mars 2024 à toutes les Femmes du Mali et d'ailleurs

Je vous remercie.

RENCONTRE DE MADAME LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE AVEC SES COLLABORATRICES DU SIEGE

Le Mali, à l'instar de la Communauté internationale, a célébré, le vendredi 8 mars 2024, la Journée Internationale des Droits des Femmes.

En marge de cette célébration, le Médiateur de la République, **Madame SANOGO Aminata MALLE** a rencontré ses Collaboratrices du siège, le lundi 11 mars 2024.

Dans son mot introductif, la Chargée de mission, **Madame CAMARA Ramata TAMBADOU**, a exprimé à Madame le Médiateur de la République la reconnaissance des Femmes de l'Institution pour son engagement en faveur des femmes. Elle a également, au nom de ses Collègues félicité Madame le Médiateur de la République pour la distinction du « Super BAROMETRE » et pour l'avoir dédiée aux femmes de l'Institution.



Madame le Médiateur de la République échangeant avec ses Collaboratrices

Madame le Médiateur de la République s'est réjouie de cette rencontre significative. Selon elle, il importe de rendre une fois de plus un hommage aux femmes qui contribuent par leur abnégation dans le travail à la bonne marche de l'Institution.

Madame SANOGO Aminata MALLE a saisi cette occasion pour prodiguer des conseils à la jeune génération en les invitant à se former davantage.



Des photos de la Journée

CONFERENCE-DEBAT ORGANISEE PAR L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET L'ENRICHISSEMENT ILLICITE (OCLEI) EN MARGE DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 9 mars 2024, Madame CAMARA Ramata TAMBADOU, *Chargée de mission et Point focal Genre*, a participé à la Conférence-débat, organisée par l'OCLEI en partenariat avec le projet ENAP-LUGEC en marge de la célébration des festivités du 8 mars 2024.

Cette activité visait à réaliser des actions de communication et de plaidoyer auprès des autorités publiques pour une meilleure prise en compte des impacts différenciés de la corruption sur les femmes, les filles et les personnes à besoins spécifiques dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice.

Ladite conférence a enregistré la participation des différents ministères concernés, des partis politiques, des organisations de la société civile, des organisations féminines, des organisations des personnes en situation d'handicap, des

élus locaux, des autorités administratives et des légitimités traditionnelles et religieuses.

A l'issue de cette conférence, les femmes se sont engagées à mieux sensibiliser les populations sur l'importance de leur implication et de celle des jeunes filles dans la lutte contre la corruption. Elles se sont dites engagées pour la promotion du leadership féministe afin d'une participation effective aux débats publics.

A la fin de la conférence des attestations de reconnaissance ont été décernées aux participantes.



Madame CAMARA Ramata TAMBADOU, Chargée de mission, Point focal Genre du Médiateur de la République, à gauche recevant son attestation de reconnaissance

TRAVAUX DE DEPOUILLEMENT DES DOSSIERS DE LA 27^{ÈME} SESSION

La salle de Conférence des Services du Médiateur de la République a abrité du 16 octobre au 3 novembre 2023, les travaux de dépouillement des dossiers de la 27^{ème} Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D).



Le Secrétaire général, Monsieur Amadou ROUAMBA en compagnie du Directeur de Cabinet, Monsieur Salif DIALLO à sa droite et le Conseiller spécial, Monsieur Sambou MANGANE à sa gauche

Cette activité a regroupé les correspondants du Médiateur de la République dans les ministères ; les représentants des départements ministériels ne disposant pas de correspondants ; les représentants des Organisations de la Société civile partenaires du Médiateur de la République ; les Collaborateurs du Médiateur de la République au Siège et les Délégués territoriaux du Médiateur de la République.

Pour le bon déroulement des travaux, la Commission préparatoire a mis en place un présidium composé de :

- ▶ Monsieur Salif DIALLO, Directeur de Cabinet, Président ;
- ▶ Monsieur Amadou DIALLO, Secrétaire permanent de l'E.I.D, Modérateur ;
- ▶ **Madame Mariam Inna TALL**, Représentante de l'Association des Juristes Maliennes, Modératrice adjointe ;

- ▶ Monsieur Bréma KEITA, Chef de Division Suivi-évaluation, premier Rapporteur ;
- ▶ **Madame Laurence DOUYON**, Représentante de la Ligue pour la Justice, le Développement et les Droits de l'Homme, deuxième Rapporteur.

La mise en place du présidium a été suivie du décompte des dossiers pour vérifier leur conformité avec le nombre indiqué. Pour rappel, cette année, le Secrétariat permanent de l'E.I.D a enregistré cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (**599**) dossiers d'interpellation.

Après avoir statué et délibéré sur les cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (**599**) dossiers d'interpellation, la Commission préparatoire a classé lesdits dossiers en trois (3) catégories :

- ▶ interpellations retenues pour être lues : 38 ;
- ▶ interpellations retenues pour suite à donner : 404 ;
- ▶ interpellations non retenues : 153.



Vue des participants

Tableau de répartition des interpellations par provenance et par catégorie

Prove-nance	Catégorie				Total
	A lire	Suite à donner	Non retenus	Satis-faits	
Kayes	3	33	28		64
Koulikoro	4	25	9		38
Sikasso	4	45	14	1	64
Ségou	6	98	26	1	131
Mopti	1	9	12		22
Tombouc-tou	0	7	11		18
Gao	5	36	8	2	51
Bamako	12	139	38		189
Diaspora	3	12	7		22
Totaux	38	404	153	4	599

Au total, quatre cent quarante-deux (442) dossiers d'interpellation ont été retenus, soit **73, 78%**.

Tableau de répartition des interpellations par statut

Statut	Nombre	Pourcentage
Hommes	466	77, 79 %
Femmes	65	10, 85 %
Personnes morales	68	11, 36 %
Total	599	100 %

Il faut noter qu'au cours des travaux, quatre (4) dossiers ont été satisfaits pendant le dépouillement, il s'agit des dossiers :

- ▶ N°316 de Sikasso ;
- ▶ N°505 de Ségou ;
- ▶ N°546 et N°585 de Gao.

Les interpellations reçues au titre de la 27^{ème} Session sont de même nature que celles des sessions précédentes et portent essentiellement sur les :

- ▶ litiges domaniaux et fonciers ;
- ▶ demandes de paiement de droits (pension, allocation et autres) ;
- ▶ difficultés liées à l'exécution de décisions de justice, les lenteurs judiciaires, les demandes de délivrance de grosse de jugement, etc.) ;
- ▶ demandes de régularisation de situation administrative ;
- ▶ abus de pouvoir ;
- ▶ marchés et contrats ;
- ▶ litiges privés ;
- ▶ violations des droits humains ;
- ▶ demandes d'assistance ;
- ▶ problèmes de chefferie ;
- ▶ demandes de sécurité ;
- ▶ dénonciations.

TENUE DE LA 27^{ÈME} SESSION DE L'ESPACE D'INTERPELLATION DEMOCRATIQUE (E.I.D)

Le Médiateur de la République a organisé la 27^{ème} Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D), le dimanche 10 décembre 2023, au Centre International de Conférence de Bamako (C.I.C.B).



Monsieur Ibrahim Ikassa MAÏGA, Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant Monsieur le Premier ministre, entouré du Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et Institutionnelles, Madame Fatoumata Sékou DICKO et de l'ancien Président de la République par intérim, le Professeur Dioncounda TRAORE

La 27^{ème} Session de l'E.I.D était placée sous la présidence de Monsieur Ibrahim Ikassa MAÏGA, Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant Docteur Choguel Kokalla MAÏGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement.

Participaient à cette Session, le Professeur Dioncounda TRAORE, ancien Président de la République par intérim, les Présidents des Institutions de la République ou leurs représentants, les membres du Gouvernement, le Grand Chancelier des Ordres Nationaux du Mali, les Présidents des Autorités Administratives Indépendantes, les Conseillers du Conseil national de Transition, les Chefs des Missions Diplomatiques et Consulaires et les Organisations Internationales accréditées au Mali, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali et les Représentants de la Chambre des Huissiers-Commissaires de Justice.



Madame SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République avec à sa droite le Secrétaire général Monsieur Amadou ROUAMBA et le Directeur de Cabinet, Monsieur Salif DIALLO

PRESENTATION DES MEMBRES DU JURY D'HONNEUR

Pour la troisième fois consécutive, le Jury d'Honneur est constitué de personnalités maliennes de notoriété reconnue.

Ci-dessous les membres du Jury d'Honneur de la 27^{ème} Session de l'E.I.D.



Vue du Jury d'Honneur de la 27^{ème} Session de l'E.I.D

Président :

Monsieur Harouna CISSE, ancien Ministre, Directeur général de la Société de Conseils, d'Etudes et d'Assistance (SOCEA-SARL), choisi par le Médiateur de la République au titre des personnalités.

Monsieur CISSE est diplômé de l'Ecole nationale d'Administration du Mali, spécialité Economie-Gestion. Il commença sa carrière professionnelle dans le secteur privé puis dans la haute Administration du secteur public.

Ses domaines de compétences sont : la création et gestion d'entreprises ; les conseils, études, formations et assistance aux acteurs des secteurs privé et public et l'appui conseil dans le secteur des transports.

Dans le secteur privé et à partir de 1985, Monsieur CISSE Harouna a servi dans plusieurs entreprises notamment la SOMATRA, la société Balanzan Transport, la BETRAM du GROUPE SIMAGA, où il a occupé de hautes fonctions de Directeur et d'Administrateur Délégué.

Il a été respectivement le Président de la FENAGROUP, Vice-président du Conseil National de la Coopération, Administrateur de l'Autorité Routière et Expert international pour diverses prestations dans les domaines des transports, du transit et routes dans les pays de la sous-région, d'Europe et d'Asie.

Dans le secteur public, Monsieur CISSE a occupé plusieurs fonctions dans les institutions de la République, notamment en qualité de Conseiller personnel du Président de la République de 2006 à 2007, Conseiller technique, Directeur de Cellule

à la Présidence de la République de 2008 à 2011 et Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des personnes Agées de 2011 à mars 2012.

Il a aussi assuré la présidence du 1^{er} Conseil d'Administration de l'Agence des Energies Renouvelables du Mali de 2017 à 2020 avant d'être nommé Conseiller spécial du Premier Ministre, chargé des questions du Centre du Mali de 2018 à 2019.

De nos jours, Monsieur Harouna CISSE est le Directeur Général de la Société de Conseils, d'Etudes et d'Assistance. Il est Chevalier de l'Ordre National du Mali depuis 2009.

Rapporteur :

Maître Aïssata SY BALLE, Avocate, membre du Conseil de l'Ordre des Avocats du Mali, Présidente de la Commission des Droits de l'Homme du Barreau du Mali, choisie au titre des Organisations de la Société civile.

Titulaire d'une maîtrise en droit de l'Ecole Nationale d'Administration du Mali, Section Sciences Juridiques, Maître Aïssata SY est inscrite depuis 1995 au Barreau du Mali où elle exerce la profession d'Avocate à nos jours.

Elle est Experte en Droit de l'Homme et collaboratrice de la Ligue pour la justice, le Développement et des Droits de l'Homme (L.J.D.H). Elle est également membre du Conseil de l'Ordre des Avocats du Mali.

Au plan professionnel, elle a participé à plusieurs séminaires / ateliers de formation à Bamako et à l'étranger.

Rapporteur Adjoint

Docteur Oumar KONE, Professeur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Directeur des Affaires Juridiques et de la Coopération de la Société Malienne de Transmission et de Diffusion (SMTD-SA), choisi par le Médiateur de la République au titre des Personnes ressources.

Monsieur KONE a servi en qualité de :

- ▶ Conseiller juridique à Inter-service Migrants à Metz de 2008 à 2015 ;
- ▶ Enseignant à l'Université de Lorraine, METZ-France de 2016 à 2019 ;
- ▶ Conseiller Technique au Secrétariat Général du Gouvernement (République du Mali), de 2018 à 2021 et actuellement, il est le Directeur des Affaires juridiques et de la Coopération de la Société Malienne de Transmission et de Diffusion (SMTD-SA).

Membres :

Madame COULIBALY Madeleine MAÏGA, Magistrat à la retraite, choisie par le Médiateur de la République au titre des personnalités.

Diplômée de l'Ecole Nationale d'Administration, série Sciences Juridiques en 1977, Magistrat à la retraite ; Elle a occupé les postes ci- après :

- ▶ de 1977 à 1989 : respectivement Juge au siège et Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de Ségou ;
- ▶ de 1989 à 1991 : Juge au siège chargée des affaires matrimoniales au Tribunal de Première Instance de Bamako ;
- ▶ de 1991 à 1997 : Juge des Enfants au Tribunal de Première Instance de Bamako ;
- ▶ de 1997 à 2000 : Président du Tribunal de Première Instance de la Commune I du District de Bamako ;
- ▶ de 2000 à 2008 : Conseiller à la Cour d'Appel de Bamako ;
- ▶ de 2008 à 2015 : Conseiller à la section Judiciaire de la Cour Suprême du Mali ;
- ▶ de 2015 à 2022 : Commissaire à la Commission Vérité, Justice et Réconciliation.

Madame COULIBALY est défenseure des Droits des Femmes et membre de l'Association des Juristes Maliennes. Elle a animé plusieurs sessions de formations de sensibilisation des femmes sur leurs droits à travers le Mali notamment à Bamako,

Ségou, Kayes, Mopti, Koutiala, Gao, Kidal. Elle est Chevalier de l'Ordre National du Mali depuis 2015.

Monsieur Bassidi COULIBALY, Administrateur civil à la retraite, ancien Gouverneur de Région, choisi par le Médiateur de la République au titre des personnalités.

Durant sa carrière professionnelle, Monsieur COULIBALY assumera diverses fonctions et responsabilités en tant que Chef d'Arrondissement, Commandant de Cercle, Gouverneur de Région et Directeur général de l'Administration du Territoire.

Au titre des distinctions honorifiques, il est Grand Officier de l'Ordre National du Mali et Chevalier de la Légion d'honneur de France.

Monsieur Youssouf CISSE, Magistrat à la retraite, Représentant de l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH).

Monsieur Youssouf CISSE est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration du Mali, Magistrat de grade exceptionnel à la retraite. Il est également détenteur de plusieurs certificats en Gestion Axée sur les Résultats (GAR), gestion des Ressources humaines et gestion des systèmes judiciaires en Afrique.

Monsieur CISSE a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 1981 et 2018 notamment :

- ▶ Chef du Contentieux du Gouvernement ;
- ▶ Directeur national adjoint de l'Administration de la Justice ;
- ▶ Secrétaire administratif du Conseil supérieur de la Magistrature ;
- ▶ Président de la Commission de grâce.

Monsieur CISSE a une grande expérience en matière de Droits de l'Homme et a assumé les fonctions de Secrétaire général de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

Il est également membre du bureau de la Coalition malienne pour le droit de l'enfant et le Représentant régional de l'OIDEC, co-organisateur de la formation au Mali avec la Fondation Friedrich Neumann sur

le Tribunal Pénal et les africains. Il est Président de l'Association Droit de l'Homme au Quotidien (ADHQ), Commissaire à l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel et gérant du Cabinet CISSE chargé de la Consultation, du lobbying, de l'intermédiation et de l'innovation juridique et judiciaire.

Monsieur CISSE est Chevalier de l'Ordre National du Mali. Il est à sa deuxième participation comme membre du Jury d'Honneur de l'E.I.D.

Monsieur Mamadou DIAMOUTANI, Expert électoral, Secrétaire général du Haut Conseil Islamique du Mali, Représentant dudit Conseil.

Monsieur DIAMOUTANI est titulaire d'un Doctorat de 3^{ème} Cycle en Mathématiques Appliquées de l'Institut National Polytechnique de Grenoble (France) et d'un Master Spécialisé en Génie Informatique du Centre d'Etude et de Recherche en Informatique, Communication et Systèmes, Sophia Antipolis (France) et de plusieurs certificats en matière électorale.

Il a occupé plusieurs fonctions au sein de l'Administration malienne et dans d'autres structures :

- ▶ Chargé de cours en Informatique à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Bamako de 1999 à 2015 ;
- ▶ Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Mali de septembre 2011 à février 2017 ;
- ▶ Chef du Service informatique de l'Institut de Recherche pour le Développement de 1994 à 1999.

Il est actuellement :

- ▶ Membre du Comité indépendant de suivi-évaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation depuis le 29 juin 2022, en qualité de responsable de l'Axe stratégique « Gouvernance, Réformes politiques et institutionnelles » du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat ;

- ▶ Secrétaire général du Haut Conseil Islamique du Mali.

Monsieur DIAMOUTANI est Commandeur de l'Ordre National du Mali depuis le 28 novembre 2019.

Monsieur Dabele DIASSANA, Ingénieur agronome à la retraite, Secrétaire général de l'Association des Groupements d'Eglises et Missions Protestantes Evangéliques au Mali (AGEMPEM), Représentant de ladite Association.

Monsieur DIASSANA est titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur des Sciences Appliquées, Agronomie, en décembre 1977. Il a intégré la Fonction publique en 1978. Il est également titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Biologie et Agronomie de l'Université de Rennes 2 en France.

Sur le plan professionnel, il a pendant 6 ans, pratiqué le pastoralisme terrain au PRODESO (OMBEVI et à la Direction Nationale de l'Elevage).

Il a exercé les fonctions de Secrétaire général du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme entre 2001 et 2002 et de Chef d'Unité Suivi-Evaluation à la CPS/SDR de 2007 à 2016.

Admis à la retraite en 2017, Monsieur DIASSANA a été nommé Secrétaire Général de l'AGEMPEM en Octobre 2021. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

Monsieur Tiona Mathieu KONE, Journaliste et Réalisateur à la retraite, Chargé des Cours de Radio à l'Ecole supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC) de

Bamako, choisi par le Médiateur de la République au titre des Personnes ressources.

Monsieur KONE débute sa carrière à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali (ORTM) avant qu'il n'accède, en mars 1986, à la fonction de Conseiller à la communication de la Présidence de la République du Mali.

Il a assumé différentes responsabilités en tant que journaliste, formateur et expert en communication pour diverses structures nationales et internationales telles la CMDT et la FAO.

En 1995, il rejoint le secteur privé pour prendre le poste de Coordinateur principal du groupe KLEDU qui, à l'époque était un des plus importants groupes multimédias au Mali.

En mars 2001, Monsieur KONE est sollicité par la société EDM-SA privatisée, pour occuper le nouveau poste de Directeur central chargé des Relations publiques, de la Communication et du Développement durable ; il y passe une quinzaine d'années.

Il est aussi important de signaler que Tiona Mathieu KONE fut, de Septembre 1993 à février 1995, Assistant spécial du Représentant du Secrétaire Général de l'ONU en Angola pour la recherche de solution pacifique au conflit angolais.

Tiona Mathieu KONE, qui est à la retraite depuis fin 2016 est chargé des cours de « Radio » à l'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de la communication (ESJSC) de Bamako. Il est Officier de l'Ordre National du Mali depuis 2018.



Certains Collaborateurs du Médiateur de la République

DISCOURS D'OUVERTURE DE MADAME LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE



Madame le Médiateur de la République lors de son discours d'ouverture

Madame le Médiateur de la République a, à l'entame de son propos, demandé à l'assistance de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires nationales et étrangères de la furie meurtrière des groupes armés terroristes.

Aussi, elle a tenu en ces instants solennels à souhaiter à toutes et à tous la chaleureuse et cordiale bienvenue à l'ouverture de la 27^{ème} Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D) qu'elle a qualifié d'espace de dialogue démocratique unique entre gouvernants et gouvernés, qui ne cesse de faire des émules ici et là.

Elle a ensuite exprimé sa profonde gratitude à Monsieur le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement et les membres du Gouvernement pour leur présence effective à ce forum.

Sur le même registre, Madame le Médiateur de la République a adressé ses hommages à Monsieur le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant le Premier ministre, Chef du Gouvernement, pour les appuis multiformes à la préparation et à la tenue de la présente session.

Elle a associé à ces hommages, sa reconnaissance à l'endroit des membres du Jury d'Honneur, des Partenaires techniques et financiers, des Légitimités traditionnelles et religieuses, de la Presse publique et privée nationale et internationale, des Organisations de la Société civile et l'ensemble des membres de la Commission préparatoire, chacun en ce qui le concerne, pour la tenue de cette 27^{ème} Session.

Conformément au rapport d'évaluation produit par le Secrétariat permanent de l'E.I.D, elle a fait le bilan de la 26^{ème} Session qui a tenu ses promesses.

Au titre de la 27^{ème} Session, Madame le Médiateur de la République a fait le point des interpellations reçues par le Secrétariat permanent de l'E.I.D.

Selon elle, la Commission préparatoire a statué au cours des travaux de dépouillement de la 27^{ème} Session sur **599** dossiers d'interpellation contre **334** l'année dernière, soit une augmentation de **265** dossiers.

Ces dossiers se répartissent comme suit :

- ▶ **38** dossiers ont été retenus pour la lecture ;
- ▶ **404** dossiers retenus pour suite à donner ;
- ▶ **153** dossiers non retenus.

A cela, il faut noter la satisfaction de quatre (4) dossiers pendant les travaux de dépouillement. Elle a en outre relevé sa plus grande satisfaction sur le nombre record de dossiers reçus des Femmes et des compatriotes de la Diaspora.

Elle a par ailleurs précisé que le nombre record d'interpellations de la présente session, est le fruit de la démarche pragmatique sous laquelle elle a placé son mandat, en privilégiant la médiation de proximité afin de satisfaire le plus grand nombre de ses concitoyens.

Madame le Médiateur de la République a également rappelé que la protection des libertés individuelles et collectives incombe à l'Etat et qu'à cet effet, tout administré victime d'erreurs, de négligences, de lenteurs ou d'abus de l'Administration doit être en mesure de réclamer justice et d'obtenir réparation intégrale du préjudice subi, si son droit est reconnu par une décision de justice.

Enfin, elle a donné l'assurance que le Secrétariat permanent de l'E.I.D veillera au suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations du Jury d'Honneur et des engagements pris par les membres du Gouvernement interpellés.

C'est sur ces notes d'espoir qu'elle a déclaré ouverts les travaux de la 27^{ème} Session de l'E.I.D tout en souhaitant à l'assistance ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Veillez retrouver l'intégralité du discours de Madame le Médiateur de la République sur le site web de l'Institution www.mediateur.ml.

CONTRIBUTIONS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Conseil national de la Société civile



Monsieur Bouréïma Allaye TOURE, Président du CNSC

Dans sa contribution, le Président du Conseil national de la Société civile, Monsieur Bouréïma Allaye TOURE a estimé que la Société civile, en tant que partie prenante de cet espace, réitère et soutient l'institutionnalisation du cadre de suivi des recommandations de l'E.I.D, assorti de programmes d'actions clairs. Il dira également, que ce cadre doit comprendre nécessairement les Organisations de Défense des Droits humains.

Selon lui, le Gouvernement doit s'investir aux côtés du Médiateur de la République pour apporter une réponse claire aux interpellations qui lui sont adressées avant la tenue de la prochaine session de l'E.I.D, ce qui permettra à coup sûr de renforcer la confiance des citoyens en cet exercice démocratique.

Enfin, il a formulé le vœu que les recommandations issues de cette 27^{ème} Session soient prises en compte par les plus hautes Autorités de notre pays et suivies d'effets majeurs.

Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable l'Hygiène et l'Assainissement (CN-CIEPA/WASH)

En substance, la Chargée de Partenariat du CN-CIEPA/WASH a fait un état des lieux de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement qui permet de constater qu'en dépit des efforts déployés, particulièrement ceux du Président de la Transition,

Chef de l'Etat en matière d'accès à l'eau potable, la situation demeure confrontée à de multiples défis en vue d'atteindre les objectifs de l'ODD 6 (Développement Durable) d'ici l'horizon 2030.



Madame KOUYATE Goundo SISSOKO, Chargée du Partenariat du CN- CIEPA WASH

Cependant, elle a noté avec la plus grande satisfaction, la consécration par l'Etat, de l'accès à l'Eau et à l'Assainissement comme un droit fondamental, tel que mentionné dans les dispositions de la Constitution du 22 juillet 2023, promulguée par **Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Pour finir, la CN-CIEPA/WASH a lancé un appel à l'adresse des plus hautes Autorités du Mali en vue de l'adoption de politiques nationales sectorielles favorisant des financements conséquents pour l'atteinte de l'accès universel de tous à l'Eau et à l'Assainissement d'ici 2030.

Ligue pour la Justice, le Développement et les Droits de l'Homme (L.J.D.H)



Madame Laurence DOUYON, Juriste, Représentante de la Ligue pour la Justice, le Développement et les Droits de l'Homme (LJDH)

La représentante de la L.J.D.H a placé la contribution de son organisation sous le titre de

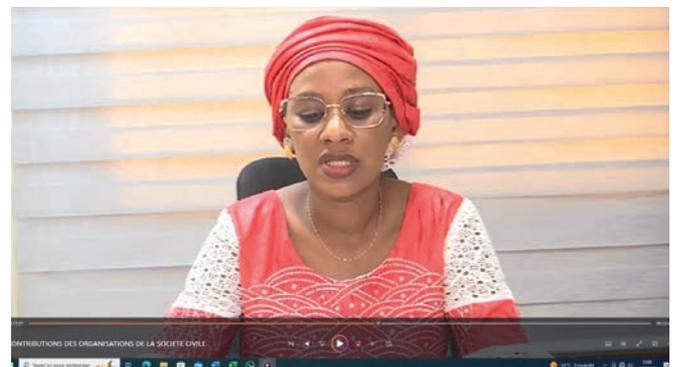
la prévention et de la protection pour l'émergence d'une nouvelle culture des Droits de l'Homme.

Elle a déclaré que l'Etat du Mali, en dépit de sa situation de crise devenue presque chronique, a tenu ses engagements internationaux à savoir, promouvoir le respect de tous les droits fondamentaux (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels).

Au terme de son intervention, elle a affirmé que la Constitution du 22 juillet 2023, adoptée par le Peuple malien et promulguée par **Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat interpelle les Organisations de la Société civile à des réflexions profondes pour repenser les concepts de droits conformes à nos dimensions culturelles et à l'universel.

Dans cette dynamique, elle a sollicité l'accompagnement de Madame le Médiateur de la République.

Organisations féminines de la Société civile (Association MAREMU, COFEM, APDF)



Madame Fatoumata NOUHOUM, Juriste Représentante COFEM, APDF et Association Maremu

Cette contribution lue par la représentante du Collectif des Femmes du Mali (COFEM), a porté essentiellement sur trois points :

- ▶ l'état des lieux des violences faites aux femmes et aux filles ;
- ▶ l'accès à la Justice pour les femmes et les filles ;
- ▶ le plaidoyer en faveur de l'adoption d'une loi spécifique contre les auteurs des Violences Basées sur le Genre et leurs complices.

Sur le premier point, ces organisations féminines ont décrit la recrudescence des violences faites aux femmes et aux filles durant ces dernières années.

En outre, elle a relevé qu'au Mali, plus d'une femme sur dix ayant entre 15 et 49 ans déclarent avoir été victimes d'actes de violences sexuelles à n'importe quel moment de leur vie.

En ce qui concerne l'accès à la justice, les organisations féminines ont dénoncé l'inadéquation des textes nationaux avec les textes internationaux, la non ratification de certaines conventions et des insuffisances des textes criminalisant certaines pratiques traditionnelles néfastes.

S'agissant du dernier point, elles ont sollicité l'adoption d'une loi spécifique, qui incrimine les auteurs et complices de violences en général et singulièrement, celles faites aux femmes et aux enfants.

Pour ce faire, elles ont demandé l'accompagnement et l'engagement des Organisations de Défense des Droits Humains, des Médias et des Autorités traditionnelles et religieuses.

Association des Juristes maliennes (AJM) et Groupe Pivot/Droits et Citoyenneté des Femmes (GP/DCF)



Madame TRAORE Nanè SISSAKO, Présidente groupe PIVOT Droits et Citoyenneté des Femmes (GP/DCF)

Cette dernière contribution a porté exclusivement sur les Droits des Femmes dans la société malienne actuelle permettant ainsi de poser la problématique desdits droits.

Dans son intervention, la Présidente du Groupe Pivot a tout d'abord fait ressortir une situation peu

reliante des droits des Femmes nonobstant l'existence des dispositions législatives et réglementaires dans notre pays.

Elle a suggéré au Jury d'Honneur quelques recommandations à l'intention du Gouvernement, telles que :

- ▶ veiller à l'application rigoureuse de la **Loi N°2015-052** du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives ;
- ▶ relire le **Décret N°2016-0909/PRM** du 6 décembre 2016 déterminant les fonctions nominatives et électives pour son application ;
- ▶ augmenter les ressources destinées à l'entrepreneuriat féminin en impliquant le secteur privé ;
- ▶ faciliter l'accès des Femmes aux moyens de production et particulièrement au foncier, au crédit bancaire, aux Technologies de l'Information et de la Communication afin de développer leurs capacités de Leadership ;
- ▶ doter le Centre spécialisé de détention, de rééducation et de réinsertion pour Femmes de Bollé de moyens nécessaires à l'effet de répondre aux besoins alimentaires et de santé de cette cible sensible ;
- ▶ créer des centres d'accueil et d'hébergement pour les survivantes des violences basées sur le genre.

Pour terminer, la Présidente a espéré que leurs recommandations soient mises en œuvre pour un meilleur respect des Droits des Femmes dans notre pays.

Cette note d'espoir de la Présidente du Groupe Pivot a mis fin aux contributions des Organisations de la Société civile.

LECTURE DES INTERPELLATIONS

L'un des temps forts de cette 27^{ème} Session a été la lecture des interpellations. Sur les 38 dossiers d'interpellation retenus pour lecture, 35 ont été lus et 3 ont fait l'objet de retrait (dossiers N°130-154-271) suite à leur règlement par les départements ministériels concernés.



Lecture d'une interpellation

En l'absence de certains interpellateurs, le Maître de cérémonie, sur autorisation du Président du Jury d'Honneur, a lu à leur place leurs interpellations.

À l'issue de la lecture des interpellations, une pause déjeuner a été observée par les participants au cours de laquelle les officiels ont visité les stands des détenus des maisons d'arrêt, avant la reprise des travaux.

REPONSES DES MINISTRES INTERPELLES

À la reprise des travaux, les ministres interpellés se sont succédés au pupitre pour donner des éléments de réponses aux différentes interpellations qui leur avaient été adressées.



Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile lors de son intervention



Le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle lors de son intervention

Il est à noter que certains départements ministériels ont en partage les mêmes dossiers.

Les réponses des ministres se présentent comme suit :

- ▶ engagements pris ;
- ▶ dossiers non retenus.



Le ministre des Mines lors de son intervention

LECTURE DES RECOMMANDATIONS DU JURY D'HONNEUR DE LA 27^{ÈME} SESSION DE L'E.I.D



Maître Aïssata SY BALLE, Rapporteur du Jury d'Honneur

A la suite des réponses données par les ministres interpellés, le Rapporteur du Jury d'Honneur a procédé à la lecture des recommandations retenues au titre de la 27^{ème} Session de l'E.I.D qui portent sur quatre (4) titres et seize (16) chapitres qui sont :

- **Titre I** : Des hommages
- **Titre II** : De la mise en œuvre des recommandations de la 26^{ème} Session de l'E.I.D.
- **Titre III** : Des recommandations de la 27^{ème} Session
 - ▶ **Chapitre I** : De la situation générale du pays
 - ▶ **Chapitre II** : De l'Administration et de la gouvernance
 - ▶ **Chapitre III** : Des Collectivités territoriales
 - ▶ **Chapitre IV** : De l'électricité et de l'eau
 - ▶ **Chapitre V** : De la cherté de la vie
 - ▶ **Chapitre VI** : De l'inexécution des décisions de justice
 - ▶ **Chapitre VII** : De la sécurité
 - ▶ **Chapitre VIII** : De la cohésion sociale
- ▶ **Chapitre IX** : De la solidarité nationale
- ▶ **Chapitre X** : De la protection et de la promotion des droits des femmes et des enfants
- ▶ **Chapitre XI** : De la situation des déplacés de la crise
- ▶ **Chapitre XII** : Du respect des droits économiques, sociaux, culturels et des droits des travailleurs
- ▶ **Chapitre XIII** : De l'environnement et de l'assainissement
- ▶ **Chapitre XIV** : De l'éducation
- ▶ **Chapitre XV** : Du foncier et des affaires domaniales
- ▶ **Chapitre XVI** : Des organisations de la société civile
- **Titre IV** : De l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D).

Veillez retrouver l'intégralité des recommandations du Jury d'Honneur dans le Rapport annuel et les Actes de l'E.I.D 2023.

ALLOCATION DU PRESIDENT DU JURY D'HONNEUR



Le Président du Jury d'Honneur lors de son discours

Dans son intervention, le Président du Jury d'Honneur, Monsieur Harouna CISSE, a d'abord rappelé l'objet de l'E.I.D, avant d'affirmer que cet espace n'est pas une juridiction, ni une tribune politique, mais plutôt un espace d'expression démocratique instituant un dialogue entre l'Administration et ses administrés.

En sa qualité de Président, il a déclaré s'être employé ainsi que les membres du Jury d'Honneur, à faire preuve de professionnalisme et d'impartialité.

Tout en relevant le désespoir des citoyens, pour lesquels le Médiateur de la République reste le dernier recours pour l'aboutissement de leurs dossiers, il a invité chacun des acteurs à soutenir l'Institution.

C'est dans ce sens, a-t-il indiqué, qu'il faut rendre plus robuste la force morale d'injonction attachée à l'exécution à temps des recommandations et à en user chaque fois en tant que de besoin. C'est ainsi que le Médiateur de la République, demeurera un recours pour le citoyen, un conseil pour l'Administration et un outil de renforcement de l'Etat de droit. Ceci permettra certainement d'accroître la confiance des citoyens aux décisions de justice, aux services de l'Etat et aux Institutions de la République.

Il a par ailleurs remercié le Gouvernement pour son soutien indéfectible à la tenue de cette 27^{ème} Session de l'E.I. D et pour tous les efforts fournis au quotidien pour le bonheur du Peuple malien, notamment sa détermination à rétablir la sécurité et à restaurer l'intégrité territoriale de notre pays dont le point culminant a été le retour historique de Kidal dans le giron de la République.

Il a aussi mis l'accent sur l'impact des réseaux sociaux dont le mauvais usage pourrait conduire à fissurer davantage le tissu social et à fragiliser nos Institutions.

Selon lui, la mise en œuvre des recommandations de l'E.I.D, pourrait valablement aider à parvenir à une société plus juste dans ce pays de grande spiritualité.

Pour terminer, il a au nom du Jury d'Honneur, appelé toutes les maliennes et tous les maliens de l'intérieur comme ceux établis à l'extérieur, à la cohésion, à l'union sacrée autour de ce qui nous unit, à savoir le Mali, notre héritage commun, notre destin commun, celui autour duquel, nous devons tous nous unir pour « Un Peuple, Un But- Une Foi ».

DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE DE LA REFONDATION DE L'ETAT, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, REPRESENTANT MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.



Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant le Premier ministre, Chef du Gouvernement, prononçant le discours de clôture

A l'entame de son propos, Monsieur Ibrahim Ikassa MAIGA, ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a adressé, au nom de **Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat et de celui du Gouvernement, ses vifs remerciements à tous les participants pour leur présence à la 27^{ème} Session de l'E.I.D.

Il a réitéré aux membres du Gouvernement sa haute appréciation pour les efforts louables qu'ils déploient au quotidien, par eux-mêmes ou à travers les représentants des départements ministériels, pour la satisfaction des interpellateurs.

A travers ce forum, Monsieur le Ministre Ibrahim Ikassa MAIGA a rappelé que les plus hautes Autorités ont créé les conditions d'instauration d'un dialogue démocratique fécond entre gouvernants et gouvernés, comme en témoignent les succès des 26 sessions précédentes ; succès engrangés grâce à une saine et pleine participation de l'ensemble des acteurs concernés.

Tout en adressant ses compliments au Président du Jury d'Honneur pour son sens élevé de la responsabilité et sa grande capacité d'écoute qui lui ont valu la bonne conduite des débats, le Ministre a exprimé les hommages des plus hautes Autorités de la Transition et la gratitude du Peuple malien aux autres membres du Jury d'Honneur qui ont, dans la patience et la sérénité, conduit les travaux.

Il a aussi exprimé sa très grande fierté que le Jury d'Honneur de la session 2023, à l'instar des deux dernières années, soit essentiellement composé de nos compatriotes de grande notoriété.

De même, il a affiché sa grande satisfaction que la 27^{ème} Session de l'E.I.D ait battu les records tant par le nombre de dossiers d'interpellation reçus que par celui de saisines par les Femmes et nos compatriotes de la Diaspora.

Il a salué la proactivité des départements ministériels interpellés, qui a permis de satisfaire quatre (4) dossiers d'interpellation pendant les travaux de la Commission préparatoire de la présente session de l'E.I.D ; d'où, son mot d'encouragement

adressé à ceux-ci à persévérer dans ce sens et à toujours répondre aux sollicitations du Médiateur de la République avec dévouement et professionnalisme.

L'atteinte desdits résultats se justifie par une médiation de proximité, une communication soutenue, une bonne collaboration et un partenariat fécond avec tous les acteurs impliqués dans les préparatifs et la tenue de l'E.I.D. Il a par ailleurs relevé que le Gouvernement apprécie à leur juste valeur les efforts empreints d'un humanisme assumé avec professionnalisme et patriotisme, déployés par le Médiateur de la République, **Madame SANOGO Aminata MALLE**.

Avant de terminer ses propos, il a renouvelé ses vifs remerciements et chaleureux compliments à Madame le Médiateur de la République, à ses Collaborateurs et à la Commission préparatoire pour le sérieux, l'abnégation et le travail remarquable accompli dans l'organisation de cette session.

Il a associé à ces remerciements, la Presse nationale et internationale, les Organisations de

Défense des Droits de l'Homme, les Légimités traditionnelles et religieuses ainsi que tous les acteurs de la Société civile, pour les efforts qu'ils déploient quotidiennement afin de relayer les recommandations issues des travaux de l'E.I.D.

Enfin, il a donné l'assurance que les engagements pris et les recommandations issues des travaux de cette 27^{ème} Session de l'E.I.D seront traités avec diligence, dans la limite des possibilités de l'Etat.

C'est sur ces mots, que le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a déclaré clos les travaux de la 27^{ème} Session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D).

Veuillez retrouver l'intégralité du discours du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant le Premier ministre, Chef du Gouvernement sur le site web de l'Institution www.mediateur.ml.



Monsieur Ibrahim Ikassa MAÏGA, ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, représentant Monsieur le Premier ministre saluant le Jury d'Honneur

LA 27^{ÈME} SESSION DE L'E.I.D EN IMAGES



Madame SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République avec à sa droite le Secrétaire général Monsieur Amadou ROUMBA, le Directeur de Cabinet, Monsieur Salif DIALLO et le Secrétaire permanent de l'E.I.D, Monsieur Amadou DIALLO



Des membres du Gouvernement



Des Chefs des Missions Diplomatiques et Consulaires et des Organisations Internationales accréditées au Mali



Des Présidents des Autorités Administratives Indépendantes



Les invités



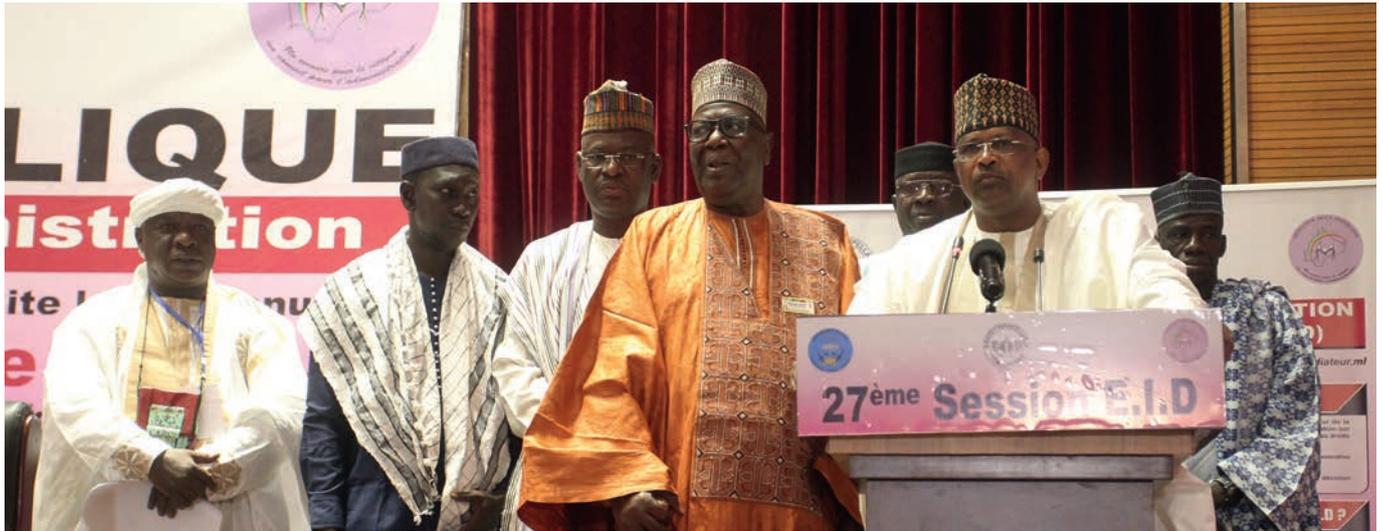
Le Gouverneur du District de Bamako et Madame le Maire de la Commune III du District de Bamako



Madame SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République



Exécution de l'hymne de l'E.I.D par le Badema National



Le RECOTRADE lors de son mot introductif



Certains membres de la Commission préparatoire de la 27^{ème} Session de l'E.I.D



Certains interpellateurs



Madame le Médiateur de la République saluant les membres du Jury d'Honneur



Madame le Médiateur de la République en compagnie des Collaborateurs



Madame le Médiateur de la République en compagnie des Agents des Forces de Défense et de Sécurité

La visite des stands par les Autorités





Madame le Médiateur de la République en compagnie des pionniers du Mali



Madame le Médiateur de la République avec ses Collaboratrices



Les collaboratrices du Médiateur de la République

Les membres du Secrétariat de la 27^{ème} Session de l'E.I.D



CONFERENCE INTERNATIONALE DE RUSSIE

Le Médiateur de la République du Mali, Madame SANOGO Aminata MALLE, a participé, le mercredi 18 octobre 2023, en marge de la VIII^{ème} réunion de l'Alliance eurasiennne des Médiateurs, à la VII^{ème} Conférence internationale scientifique et pratique sur les « Problèmes de protection des Droits de l'Homme : partage des meilleures pratiques des Médiateurs ».

La cérémonie solennelle d'ouverture était placée sous le Haut Patronage de **Son Excellence Monsieur Vladimir Poutine**, Président de la Fédération de Russie, en présence de nombreuses personnalités à savoir messieurs :

- ▶ Sergueï Novikov, Chef du Département des Projets publics du Bureau présidentiel de la Fédération de Russie, représentant le Président Vladimir Poutine qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et plein succès aux travaux de la Conférence ;
- ▶ Andrey Klishas, Président de la Commission du Conseil de la Fédération pour la Législation constitutionnelle et la Construction de l'État, représentant la Présidente du Conseil Constitutionnel de la Fédération de Russie ;
- ▶ Boris Chernyshov, Vice-président de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, représentant le Président de la Duma de la Fédération de Russie ;

- ▶ Sergey Vershinin, Vice-ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, représentant le Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie ;
- ▶ Sergei Lebedev, Secrétaire général des Etats indépendants du Commonwealth.

La Conférence a enregistré la participation de deux cent cinq (**205**) participants venus de quarante-sept (**47**) pays dont des Médiateurs et Ombudsmans, des Présidents/représentants des Commissions nationales des Droits de l'Homme, des organisations internationales et des experts.

Dans leurs discours, les différentes personnalités ont rappelé que cinq (**5**) millions d'ukrainiens sont réfugiés en Russie et que suite à l'attaque de l'hôpital civil de Gaza, huit cents (**800**) personnes ont perdu la vie. Elles ont par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de respecter la dignité de la personne humaine et la vie qui sont des valeurs universelles.



Madame le Médiateur de la République au cours de la Conférence de l'Alliance Eurasienne des Ombudsmans



Madame le Médiateur de la République du Mali lors de sa communication

Elles ont en outre recommandé d'éviter de politiser les droits humains en invitant l'Organisation des Nations Unies (ONU) à ne pas recourir à la « matraque politique » pour punir les pays qui veulent se faire entendre en revendiquant leurs droits.

Le Secrétaire général du Commonwealth a indiqué que la tenue de cette conférence coïncide avec le 75^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

A la suite des officiels, **Pr MOSKALKOVA** a fait un bref rappel du déroulement des séances plénières et mis en place le panel composé de deux modérateurs suppléants : Monsieur Yuri Melnikov, Commissaire des Droits de l'Homme de la Région de Primosky, **Madame Jamila Dzhamanbayeva**, Ombudsman de la République de Kyrgyz et elle-même comme modératrice principale.

La conférence a d'abord été marquée par la projection de vidéos sur les missions du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de la Fédération de Russie dont la mise en place remonte à trente (30) ans et le bilan de ses réalisations.

Ensuite, les intervenants ont chacun adressé leurs remerciements à **Madame MOSKALKOVA** pour l'invitation à la conférence et salué les plus hautes Autorités de la Fédération de Russie pour les commodités mises à leur disposition.

Ils ont rappelé l'importance du thème retenu à savoir le partage des bonnes pratiques et des expériences pour une meilleure protection des Droits humains, notamment le droit à la vie, le droit à la santé, le droit à l'éducation, entre autres.

La conférence a enregistré trente-sept (37) interventions en présentiel et d'autres en visioconférence.

L'intervention de Madame **SANOGO Aminata MALLE**, Médiateur de la République du Mali a porté sur l'Espace d'Interpellation Démocratique (E.I.D), forum annuel au cours duquel, les ministres sont interpellés par les usagers de l'Administration sur des questions qui relèvent de la bonne gouvernance, de la promotion et la protection des Droits humains et des libertés des citoyens. Elle a déclaré que ce forum se tient le 10 décembre de chaque année, journée commémorative de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme en présence du Premier ministre, Chef du Gouvernement et des ministres.

Elle a indiqué que l'E.I.D est saisi pour les motifs suivants :

- ▶ des actes qui portent atteinte aux droits humains ;
- ▶ des cas d'injustice tels que les inégalités, les actes discriminatoires ;
- ▶ les dysfonctionnements de l'Administration ;

- ▶ le non-respect de la légalité ;
- ▶ la violation du principe de bonne gouvernance.

Elle a précisé que toute personne physique ou morale, victime de graves violations de droits humains et libertés reconnus par la Constitution, peut demander à interpellier le Gouvernement dans le cadre de l'E.I.D. Cette saisine est directe et gratuite et consiste à adresser une demande écrite au Médiateur de la République qui peut être déposée au siège de l'Institution à Bamako, au niveau des Délégations territoriales dans les capitales régionales ou auprès des Ambassades et Consulats de la République du Mali à l'extérieur. La saisine du Médiateur de la République s'effectue du 1^{er} juillet au 30 septembre de chaque année.

Le Médiateur de la République a enfin rappelé que les organes de l'E.I.D sont au nombre de trois (3) :

- ▶ **le Secrétariat permanent** qui assure la préparation et le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Jury d'Honneur ;
- ▶ **la Commission préparatoire** chargée de l'organisation et du dépouillement des dossiers d'interpellation qui sont classés en trois (3) catégories :
 - les interpellations à lire le jour de l'E.I.D ;
 - les interpellations pour suite à donner ;
 - les interpellations non retenues car non conformes aux critères du Règlement intérieur de l'E.I.D.
- ▶ **le Jury d'Honneur** est composé de neuf (9) membres dont un Président, un Rapporteur et un Rapporteur adjoint. Il s'agit de personnalités de nationalité malienne ou étrangère de bonne moralité, aux compétences avérées et engagées dans la promotion et la protection des Droits de l'Homme et la bonne gouvernance.

A l'issue du forum, ce jury indépendant formule des recommandations aux membres du Gouvernement, au Médiateur de la République ou aux Organisations de la Société civile.

Une allocution du Premier ministre, clos les travaux de la session de l'E.I.D.

Al'issue des séances plénières, **Pr MOSKALKOVA** a adressé ses remerciements à l'ensemble des participants venus de tous les continents en les invitant à développer la coopération internationale.

La conférence a été mise à profit par les participants pour effectuer des visites au Kremlin ainsi qu'au siège du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de la Fédération de Russie.



Une vue des participants dans la salle de théâtre à l'intérieur du Kremlin. Avec au premier plan Madame le Médiateur de la République du Mali en compagnie du Médiateur de la République de Centrafrique, Monsieur Laurent Ngon-BABA



Madame le Médiateur de la République du Mali à la sortie de la visite du Kremlin avec à sa gauche ses homologues du Bénin, de la Centrafrique, le Président de la CNDH du Sénégal et à sa droite, Eveline, étudiante en droit, interprète

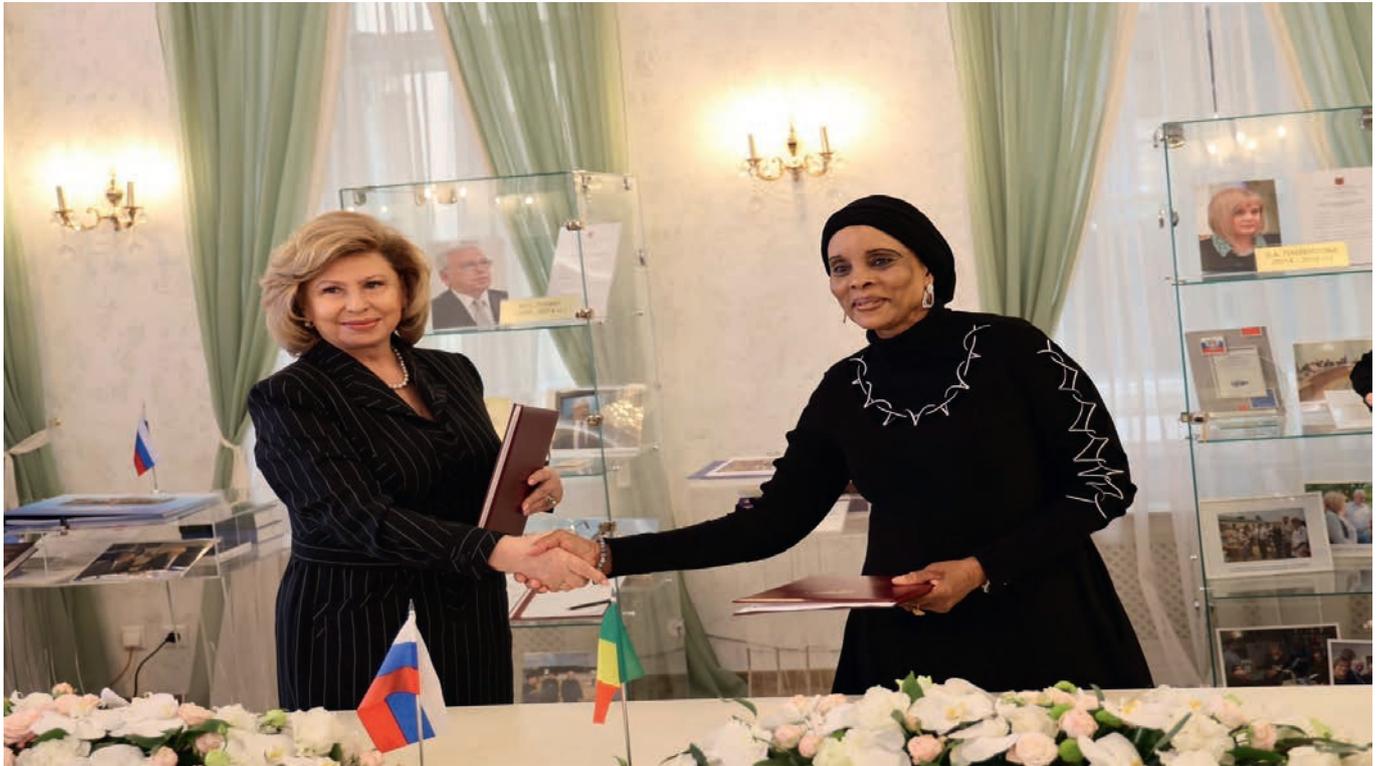


Madame le Médiateur de la République du Mali lors de la visite du Siège du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme de la Fédération de Russie



Photo de famille des participants devant le Siège du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme avec en arrière-plan, Madame le Médiateur de la République du Mali avec son homologue du Bénin

A l'issue de la visite, un Mémorandum d'Accord de coopération a été signé entre Madame le Médiateur de la République du Mali et Madame le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de la Fédération de Russie.



Madame le Médiateur de la République du Mali et le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de la Fédération de Russie, Pr Tatiana MOSKALKOVA, après la signature du Mémorandum d'Accord de Coopération entre les deux Institutions, le jeudi 19 octobre 2023

Cette invitation de Madame le Haut-Commissaire des Droits de l'Homme de la Fédération de Russie, **Pr Tatiana MOSKALKOVA** a donné l'opportunité à tous les participants de partager leurs expériences et bonnes pratiques (Médiateurs/Ombudsmans

et Présidents des Commissions Nationales des Droits de l'Homme), de mesurer les enjeux et de créer une synergie d'actions entre des médiateurs africains.

REUNION DE CONCERTATION RELATIVE AUX SUJETS D'INTERET COMMUN DE L'AMP-UEMOA

Le jeudi 23 novembre 2023, le Médiateur de la République, Madame SANOGO Aminata MALLE a participé à la réunion en ligne relative aux sujets d'intérêt commun des membres ainsi que les sujets d'intérêts communs de l'Association des Médiateurs des Pays membres de l'UEMOA (AMP-UEMOA).

Dans son mot introductif, **Madame Awa Nana-DABOYA**, Médiateur de la République Togolaise, Présidente de l'AMP-UEMOA, a axé son intervention sur le contexte de la sous-région marqué par des crises politiques et sécuritaires tout en espérant une accalmie afin que les **Médiateurs** de l'AMP-UEMOA puissent accomplir convenablement leur

mission qui est celle de contribuer au renforcement de l'Etat de droit et de l'intégration régionale.

Les points majeurs abordés au cours de cette réunion étaient relatifs à l'examen du rapport de mission effectuée par le Secrétaire permanent de l'AMP-UEMOA en Guinée-Conakry dont l'objet portait sur des échanges avec certaines personnalités de la Transition guinéenne, à la



Madame le Médiateur de la République lors de la visioconférence

situation du Médiateur de la République du Niger qui a été supprimé par les Autorités de ce pays et l'éventualité de déployer une mission de plaidoyer.

Les autres points discutés étaient relatifs :

- ▶ au report de l'organisation de la table-ronde des bailleurs de l'AMP-UEMOA qui devait se tenir au mois de novembre 2023 à Dakar au Sénégal ;
- ▶ au compte-rendu de la participation de certains Médiateurs de l'AMP-UEMOA à la réunion du Bureau, au Conseil d'administration et au séminaire que l'Association des Ombudsmans

et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) tenu au Luxembourg du **23 au 25 octobre 2023** ;

- ▶ à la mission de plaidoyer en Guinée-Bissau auprès des plus hautes Autorités Bissau-guinéennes pour la nomination d'un Provedor de Justicia dans ce pays ;
- ▶ à la participation de certains Médiateurs de l'AMP-UEMOA à la troisième Assemblée générale de l'Association des Ombudsmans des pays membres de l'Organisation pour la Coopération Islamique (OACI), tenue du **5 au 6 octobre 2023** à Istanbul en République de Türkiye.

WEBINAIRE INTERNATIONAL DES OMBUDSMANS ET MEDIATEURS

Le mercredi 15 novembre 2023, le Médiateur de la République, Madame SANOGO Aminata MALLE a participé au Webinaire international de l'AOMF sur le thème : « La force de proposition de l'Ombudsman : un mécanisme important d'appui à la réforme administrative et juridique ».

Ces dernières années, les institutions de Médiation ont occupé dans de nombreux pays, une place de choix dans le domaine des Droits humains. Elles sont devenues un pilier de l'édification de la démocratie, concomitamment à l'élargissement de leurs missions, conformément à la résolution adoptée à cet effet par les Nations Unies.

Cette reconnaissance onusienne est due au rôle important assumé par les institutions susvisées dans la consolidation des droits des usagers des services publics et à leur contribution à la promotion d'une bonne gouvernance.

En effet, tout cela a été entrepris afin de concrétiser l'effectivité des droits, de manière à y recourir en vue de répondre aux besoins fondamentaux d'une vie décente pour les citoyens, conformément aux normes internationales reconnues en la matière.

Si l'une de leurs missions est de statuer sur les plaintes individuelles et collectives, le rôle des Institutions peut aller bien au-delà. C'est ainsi qu'elles peuvent être considérées comme une source essentielle de diagnostic des dysfonctionnements liés à l'exercice de leurs compétences.

En effet, leur mission d'évaluation des politiques de gestion des affaires publiques et locales visant à en éliminer les aspects négatifs et la levée des obstacles portant atteinte aux besoins administratifs, habilite certaines d'entre elles à s'autosaisir pour rétablir toute personne dans ses droits quelle que soit sa condition ou sa nationalité.

Cette auto-saisine est rendue légitime, voire obligatoire, en vue de combler tout vide législatif ou réglementaire, ou de corriger toute pratique irrégulière de la gestion administrative. Elle permet aussi aux institutions des Ombudsmans et Médiateurs d'émettre leur avis sur toute orientation en lien avec les droits des usagers que les autorités compétentes envisagent d'adopter.

Afin d'atteindre cet objectif, les Médiateurs et Ombudsmans dans les différents systèmes comparés ont le pouvoir d'influencer le paysage des Droits de l'Homme et les politiques des services publics en présentant des propositions qui tiennent compte des principes de justice et d'équité.

Ainsi, l'auto-saisine est considérée comme un mécanisme essentiel pour le rétablissement de certains droits dans leur cadre juridique, afin de créer un environnement propice à la moralisation des services publics et au changement tangible et effectif permettant d'accéder aux droits. C'est à cet égard que l'Institution du Médiateur du Royaume du Maroc en collaboration avec l'Institut International de l'Ombudsman (IIO) ont organisé cette réunion.

Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'accompagnement des Institutions de médiation membres de l'IIO, visant à soutenir et à encourager l'échange d'expériences,

d'expertises et de bonnes pratiques entre Ombudsmans et Médiateurs.

Deux (2) sessions ont marqué cette visioconférence, à savoir :

- ▶ **Session 1 : « La force de proposition des Médiateurs et Ombudsmans : mécanisme d'appui à la réforme administrative et juridique » ;**
- ▶ **Session 2 : « Présentation des expériences et des bonnes pratiques concernant le parcours et les résultats de la mise en œuvre du pouvoir de proposition ».**

Les intervenants étaient :

- ▶ Monsieur Demba KANDJI, Médiateur de la République du Sénégal ;
- ▶ Monsieur Pascal ESSOU, Médiateur de la République du Bénin ;
- ▶ **Madame Erinda BALLANCA**, Avocat du Peuple d'Albanie ;
- ▶ Monsieur Marc BERTRAND, Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie Bruxelles, Belgique ;
- ▶ **Madame Claudia MONTI**, Médiateur du Grand-Duché de Luxembourg ;
- ▶ Monsieur Marc-André DOWD, Protecteur du Citoyen du Québec, Canada ;
- ▶ Monsieur Mohamed LIDIDI, Secrétaire général de l'Institution du Médiateur du Royaume du Maroc.



Madame le Médiateur de la République au cours de la visioconférence

JOURNEES DE DIALOGUE INTER ET INTRACOMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE RURALE DE ALAFIA



A gauche le Délégué territorial du Médiateur de la République à Tombouctou lors des travaux

Le Délégué territorial du Médiateur de la République à Tombouctou, Monsieur Mahalmoudou MAIGA a participé du **9 au 10 octobre 2023** aux Journées de Dialogue inter et intracommunautaire de la Commune rurale de Alafia, organisée par l'ONG Enda Mali.

Cette activité qui s'est tenue dans la salle de réunion de la Sous-Préfecture de l'Arrondissement central de Tombouctou, a enregistré la participation du

Préfet du Cercle de Tombouctou, du Sous-préfet de l'Arrondissement central, du Maire de la Commune rurale de Alafia, du Président de l'Equipe régionale d'appui à la réconciliation (ERART) ainsi que des **Légitimités traditionnelles et religieuses**.

Le Délégué territorial a profité de l'occasion pour sensibiliser les participants sur le rôle du Médiateur de la République dans la gestion des conflits communautaires, la paix et la bonne gouvernance.

RENCONTRE DU DELEGUE TERRITORIAL DE TOMBOUCTOU AVEC LE PRESIDENT DE LA FEDERATION REGIONALE DES ASSOCIATIONS DE SANTE COMMUNAUTAIRE (FERASCOM) DE TOMBOUCTOU

Le **5 décembre 2023**, le Délégué territorial du Médiateur de la République à Tombouctou, Monsieur Mahalmoudou MAIGA a rencontré le Président de la Fédération Régionale des Associations de Santé Communautaire de Tombouctou, M. Hamed Sidi MAHMOUD au Siège de ladite délégation.

Les échanges ont porté sur le rôle, les missions et les modes de saisine du Médiateur de la République dans le cadre des réclamations et de l'E.I.D.

Il est à noter que le président de la FERASCOM est aussi le porte-parole des organisations de la Société civile de la Région et membre du comité de contrôle de l'action publique.

La rencontre a pris fin par la remise de dépliants d'un exemplaire du bulletin semestriel du Médiateur de la République au Président de la FERASCOM.



CEREMONIE DE REMISE DE CHEQUE PAR LE DELEGUE TERRITORIAL DE GAO A LA VEUVE AÏSSA TOURE

En rapport avec le Secrétaire permanent de l'E.I.D, le Délégué territorial du Médiateur de la République à Gao, Monsieur Gibrilla ALMATAR a rencontré, le jeudi 14 mars 2024, le Directeur régional de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) de Gao pour le suivi du dossier N°565 de la 27^{ème} Session de l'E.I.D concernant la veuve Aïssa TOURE.

Le Délégué territorial a saisi l'opportunité de cette rencontre pour remettre au Directeur régional de la CMSS de Gao des dépliants sur le fonctionnement de l'Institution et de l'E.I.D.

En retour, le Directeur régional de la CMSS de Gao a remis au Délégué territorial des dépliants sur le fonctionnement de son Service.

A la suite de cette rencontre, le Directeur régional de la CMSS de Gao a autorisé l'interpellatrice à faire son contrôle physique, le vendredi 15 mars 2024 afin de bénéficier à titre exceptionnel, du paiement avec rappel de sa pension de réversion d'un montant de **cinq millions cinq cent trente-quatre mille cent soixante-douze francs CFA (5 534 172 F CFA)**.

La remise du chèque à la veuve Aïssa TOURE a eu lieu le vendredi 15 mars 2024 à la Direction régionale de la CMSS de Gao en présence du Délégué territorial du Médiateur de la République à Gao et des Collaborateurs du Directeur régional de la CMSS de Gao.



Monsieur Le Délégué territorial du Médiateur de la République à Gao remettant des dépliants au Directeur régional de la C.M.S.S



La veuve Aïssa TOURE avec son chèque



de Gao entouré de ses Collaborateurs

CEREMONIE DE MONTEE DES COULEURS (VERT, OR, ROUGE)
A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE DE PROMOTION DU
DRAPEAU, LE 21 SEPTEMBRE 2023 A 7 HEURES 30 MINUTES





***Un recours pour le citoyen,
Un conseil pour l'Administration***

Zone administrative ACI 2000 Bamako BP: E 4736

Téléphone : (+223) 20 29 20 04 / 20 29 20 05

Email: contact@mediateur.ml

Site web : www.mediateur.ml